



Commission de consolidation de la paix des Nations Unies

Mission

La Commission de consolidation de la paix mobilisera les ressources à la disposition de la communauté internationale pour conseiller et proposer des stratégies intégrées sur le rétablissement et la consolidation de la paix au lendemain d'un conflit. Elle prêtera une attention particulière aux efforts de reconstruction et de renforcement des institutions afin de jeter les bases d'un développement durable.

La Commission rassemblera le large éventail de compétences et d'expériences des Nations Unies en matière de prévention des conflits, médiation, maintien de la paix, respect des droits de l'homme, état de droit, assistance humanitaire, reconstruction et développement à long terme.

De manière spécifique, la Commission :

- proposera des stratégies intégrées de consolidation de la paix et de rétablissement au sortir de conflits;
- aidera à assurer un financement prévisible pour les premières activités de rétablissement et un investissement financier soutenu pour le moyen et long terme;
- prolongera la période d'attention de la communauté internationale en faveur de l'entreprise de rétablissement au lendemain d'un conflit;
- développera des pratiques optimales sur des questions qui nécessitent une intense collaboration entre les acteurs politiques, militaires, humanitaires et du développement.